

Nouvelles de l'IDE n°31 Décembre 2014

EDITORIAL

C'est en automne 1994 que l'idée de faire des droits de l'enfant un objet d'études académiques a émergé pour la première fois, à Sion/Bramois, sans grand succès. A ce moment, la Convention relative aux droits de l'enfant n'avait que quelques années et ses vagissements de nouveau-né étaient largement ignorés ! Donc pas très étonnant que personne ne se précipite pour soutenir une initiative si saugrenue...

Pourtant, une année plus tard, en 1995, quelques pionniers, plutôt tenaces, décidèrent de donner une voix aux enfants et de créer la Fondation de l'Institut international des droits de l'enfant, avec pour visées de faire connaître la Convention, de la diffuser et d'en expliquer le contenu. Cette belle idée se concrétisa petit à petit et se transforma progressivement en conviction profonde que la formation des professionnels était probablement la clé de l'application des droits de l'enfant, l'instrument opérationnel de leur respect. De manière plus complexe : que le sort des enfants pouvait s'en trouver changé. Les droits de l'enfant avaient trouvé une voie !

Ce qui a été réussi, c'est d'amener les gouvernements, les grandes organisations internationales, onusiennes ou non, à prendre conscience que sans formation, sans renforcement des ressources humaines, sans langage commun partagé, sans valeurs reconnues universellement, les obligations prises au titre de la Convention seraient très difficiles à remplir. Dès lors, de nombreuses universités ou Hautes Ecoles découvrent les droits de l'enfant et ouvrent des filières pour les acteurs du domaine. Cela est très réjouissant et l'IDE est très heureux d'avoir, avec d'autres, déclenché ce mouvement.

L'IDE dans le futur va poursuivre sa mission et a décidé d'une stratégie ambitieuse à la fois à l'étranger, par le développement de Certificats en droits de l'enfant, en Chine, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud-Est mais aussi en répondant à de nombreuses sollicitations de différents partenaires (Etats ou ONGs) pour des formations « sur mesure » ; à la fois en Suisse, par la collaboration étroite avec le Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) de l'UNIGE, pour la poursuite de formations continues existantes et pour le lancement de nouveaux projets, qui sont déjà foison.




L'application complète, sage et respectueuse des droits de l'enfant reste un défi pour les Etats, les

ONGs, les adultes... et les enfants considérés comme acteurs de leur futur. Au moment où une nouvelle direction reprend les rênes de l'IDE, il ne fait pas de doute que cet Institut poursuivra sa mission, en collaboration avec tous les partenaires de bonne volonté, tant il est vrai que rien ne se fait jamais seul.

Tous mes vœux accompagnent donc la nouvelle équipe de l'IDE pour un 2015 serein et fructueux... et pour de nombreuses autres années, car je reste persuadé que les enfants ont besoin de l'action de fond et de la réflexion fondamentale d'une telle organisation !

Jean Zermatten

Vous l'aurez compris, notre dévoué directeur, capitaine du navire IDE, cède la barre. Au premier janvier 2015, c'est sous la houlette d'une femme, l'actuelle sous-directrice de l'IDE Paola Riva-Gapany, que nous continuerons à naviguer dans l'océan des droits de l'enfant. Le 13 octobre, elle a été **officiellement désignée** par le Conseil de Fondation de l'Institut international des droits de l'enfant pour succéder à Jean Zermatten. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle mission !

En la désignant à ce poste, c'est la continuité qui a été privilégiée par le Conseil de Fondation. Au menu, vous retrouverez des actions de  **sensibilisation**, un travail de  **formation de professionnels**, ainsi que l'entretien d'un large  **réseau**.

Bonne lecture de ces Nouvelles et excellentes fêtes de fin d'année à vous tous !

SENSIBILISATION

25 ANS DES DROITS DE L'ENFANT

L'anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE) a été fêté en beauté sur **deux jours de colloque (20-21 novembre)** au Centre international de conférences de Genève. Pas loin de 600 participants par journée ont répondu à l'invitation de la Ville de Genève, de l'IDE et de l'IUKB sur le thème de la « révolution silencieuse » qu'ont opéré 25 ans de droits de l'enfant.



Consulter la [galerie photo](#).

Les résultats d'une [enquête sur la perception de leurs droits](#) par des enfants de 10 à 12 ans des écoles genevoises, menée par l'IDE et l'IUKB dans le cadre du projet « 2014, année de l'enfance en Ville de Genève » ont également été présentés lors de ce colloque. Par ce projet-anniversaire, la Ville entend améliorer l'environnement des enfants en fonction des principes posés par la CDE.



Lire le [compte-rendu de la Ville de Genève](#).

SEMAINE DES DROITS HUMAINS

Toujours à Genève, l'IDE a participé en tant que partenaire à la [Semaine des droits humains de l'Université de Genève](#) qui a eu lieu du 7 au 10 octobre. L'Institut a notamment organisé une grande fête d'anniversaire pour « Madame Convention » (des droits de l'enfant, 25 ans) le jeudi 9 octobre. Un colloque scientifique pointu s'est tenu sur deux jours, avec participation de la direction de l'IDE, et la semaine s'est terminée sur la cérémonie du [Dies Academicus](#), au cours de laquelle le directeur de l'IDE Jean Zermatten a reçu un *doctorat honoris causa* de l'Université de Genève.

Galerie photo de la [semaine des droits humains](#).

ETOILE 2015

Les festivités du bicentenaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération helvétique ont été [officiellement lancées](#) lors d'une conférence de presse le 25 novembre. Le [projet de recherche de l'IDE/IUKB](#) sélectionné pour cet anniversaire « *L'enfant en Valais de 1815 à 2015. De Jean-Baptiste, le petit chevrier à Ana Luisa, adolescente interconnectée* » se matérialisera une première fois les 6 et 7 mai 2015 lors du colloque organisé traditionnellement au mois de mai en collaboration avec l'IUKB et qui sera consacré à ce thème. La recherche s'étendra jusqu'au 31 avril 2016, sous le pilotage de M. Jean-Henri Papilloud.

PRIX IDE-RTS

Rappel! Les élèves, classes et établissements scolaires de Suisse romande ont jusqu'au premier juin pour remettre des projets dans le cadre du Prix IDE-RTS pour les droits de l'enfant. A la clé : un montant de 5000 CHF pour la réalisation du projet primé. [Plus d'informations](#).

CSDH

Le domaine thématique [Politique de l'enfance et de la jeunesse](#) du [Centre suisse de compétence pour les droits humains \(CSDH\)](#) travaille actuellement à une « *Etude sur les premiers effets du nouveau droit de protection sur les enfants* ». Il s'agit d'un analyse des pratiques des autorités de protection ainsi que des acteurs et institutions collaborant avec celles-ci dans les cantons de VD, GE et ZH. Les résultats de l'enquête basée sur des entretiens semi-guidés seront disponibles début 2015.

Le CSDH, qui constituait un [projet-pilote](#) de la Confédération jusqu'en 2015 doit être [évalué](#).

FORMATIONS « DANS LES MURS »

La prochaine volée du [Master of Advanced Studies in Children's Rights \(MCR\)](#) sera organisée en 2015-2016 dans le cadre du tout nouveau Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) de l'Université de Genève. Les cours débuteront le 2 février 2015 sur le site de Sion (UNIGE Valais Campus). Il est encore possible de s'inscrire à la formation, cependant, merci de contacter le secrétariat du MCR mcr@iukb.ch afin de connaître les disponibilités avant de soumettre un dossier d'inscription.

En novembre, trois étudiantes de la volée 2013-2014 ont défendu leur thèse et obtenu leur Master of Advanced Studies in Children's Rights.

Pour ce qui concerne le [Master interdisciplinaire en droits de l'enfant \(MIDE\)](#), ce sont 31 étudiants qui ont débuté le cursus en septembre.

Le 10 octobre, 8 diplômes ont été décernés dans le cadre du [Diplôme en Protection de l'Enfant](#). La prochaine promotion sera lancée en 2015.

Le Certificat d'études avancées (CAS) à l'intention du personnel de l'enseignement/éducation « [Violences, gestion de classe et droits de l'enfant](#) » débutera en juillet 2015 en collaboration avec le CIDE et la formation continue de l'Université de Genève.

La troisième volée du Certificat d'études avancées (CAS) [Enfants victimes, Enfant témoins: La Parole de l'Enfant en Justice](#) arrive à son terme. Les 11 participants rendront leurs travaux d'ici au mois de mars 2015.

PROGRAMMES A L'ETRANGER

CHINE

Les pages chinoises du site internet de l'IDE ont été adaptées en conformité avec la nouvelle ligne graphique.

Un nouveau module de formation à Shanghai a été planifié pour mai 2015 en collaboration avec l'Académie des Sciences Sociales de Shanghai (SASS), lors du passage à Genève des professeurs Yang Xiong et Cheng Fucai, qui ont participé avec des

représentants de l'IDE à la semaine des droits humains du 7 au 10 octobre 2014.

Des démarches ont été effectuées avec le service de la formation continue de l'Université de Genève pour explorer les possibilités de formation conjointe dans le domaine des droits de l'enfant en Chine.

FORMATIONS « A LA CARTE »

INSTITUT ST-RAPHAEL

L'IDE a terminé la formation de base en droits de l'enfant dispensée à tout le personnel d'un de ses partenaires de longue date, **l'Institut St-Raphaël** d'éducation spécialisée (environ 80 salariés). L'idée de ce mandat était de promouvoir un comportement respectueux des enfants chez tous les professionnels confondus, du personnel ménager aux cadres en passant par les éducateurs. L'Institut St-Raphaël accueille une centaine de jeunes filles et garçons âgés environ de 10 à 18 ans.

Les deux dernières de quatre séances de 2 jours ont eu lieu les 2 et 3 octobre et 13 et 14 novembre. Une évaluation de l'expérience est en cours.

ALGERIE

Le deuxième et le troisième module (sur quatre) d'un programme destiné aux professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants en danger et en conflit avec la loi (formation de futurs formateurs) ont eu lieu à l'Ecole supérieure de la magistrature d'Alger du 28 septembre au 2 octobre et du 23 au 27 novembre.

BULGARIE

Un programme en trois phases de renforcement des capacités légales et institutionnelles du système judiciaire en matière de justice juvénile est mené en Bulgarie, en partenariat avec le Ministère de la Justice. Une analyse du système en place a déjà eu lieu. Elle sera suivie de la formation d'une trentaine de professionnels à partir de février 2015. Enfin, des tribunaux spécialisés pour les enfants seront créés.

Parallèlement et en collaboration avec l'ONG **PDJS**, l'IDE a formé 22 avocats spécialisés en droits de l'enfant lors de deux modules (du 13 au 19 juillet et du **19 au 25 octobre**). Une visite de travail en Suisse est prévue pour ce groupe bulgare en septembre 2015.

RESEAU

JOURNEE DE DEBAT GENERAL

L'IDE s'est rendu à la **Journée de débat général** du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, qui portait cette année sur le thème « Médias numériques et droits de l'enfant ». D'intéressants contacts ont pu être pris en vue d'un futur séminaire sur la question.

Lire l'**éditorial** d'Audrey Parvex.

FONDATION SARAH OBERSON

La Fondation Sarah Oberson a lancé début novembre une vaste **campagne d'information** dans les écoles du Valais romand pour prévenir l'enlèvement d'enfants, permettre un déclenchement rapide de l'alerte en cas de besoin et rassurer les parents. 45'000 flyers réalisés en collaboration avec le canton et dotés d'une face destinée aux parents et aux enseignants (*Votre enfant n'est pas rentré?*) et d'une autre à l'intention des enfants (*Conseils aux enfants*) ont été envoyés dans les crèches, écoles enfantines, primaires et institutions spécialisées.



Par ailleurs, la **Soirée annuelle Sarah Oberson**, s'est tenue le 12 novembre au Casino de Saxon, sur le thème : « *Enfants et séparation: des causes énoncées aux interventions proposées* ». Elle a été un succès tant du point de vue du contenu que de l'affluence : plus de 130 personnes (professionnels, étudiants et parents) se sont réunis autour des experts programmés.

ASSOCIATION FONDS VEILLARD-CYBULSKI

Le Prix Veillard-Cybulski 2014 a été remis le 20 novembre à Genève par M. Xavier Lavanchy, Président de l'Association, lors du colloque organisé à l'occasion des 25 ans de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. L'Association Arte Libera, pour l'édition de la bande dessinée *Des sportifs « très à droits »*, du dessinateur Trinco et Monsieur Numa Graa, pour sa thèse de doctorat *Histoire du droit pénal des mineurs dans le canton de Vaud : 1803-1942* ont obtenu « ex-aequo » les faveurs du jury.



Découvrez **les lauréats** et apprenez-en plus sur les **modalités de participation** à ce prix sur le site Internet de l'IDE.

Que l'année 2015 vous soit belle et douce, ainsi qu'à
tous les enfants et à leurs défenseurs !

L'équipe IDE :

*Jean Zermatten, Paola Riva Gapany, Michel Lachat,
Daniel Stoecklin, Andressa Curry Messer,*

*Evelyne Monnay, Elvira Fischer, Alexandra Prince,
Zikreta Ukic, Mieszko Marchand, Audrey Parvex,
Corinne Bruttin, Julie André, Frédéric Darbellay,
Céline Morisod, Daniel Burnat, Diana Volonakis,
Dania Marti, Manuela Berger, Lucas Imhof,
Olga Lucia Poretti, Linda Rodriguez, Ana Miràs,
Marina Stoffel, Stéphanie Geiser pour le RSDE,
Clara Balestra pour la Fondation Sarah Oberson*